

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 14–16 février 2011

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2011/9-A/2

14 janvier 2011
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROJET DE DÉVELOPPEMENT RWANDA 106770

Aide alimentaire à l'appui de l'éducation

Coût (dollars É.-U.)

| | Budget actuel | Augmentation | Budget révisé |
|-----------------------------------|------------------|--------------|------------------|
| Coût des produits alimentaires | 19 836 815 | 10 937 853 | 30 774 668 |
| Coût total pour le PAM | 41 260 202 | 27 149 561 | 68 409 763 |

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

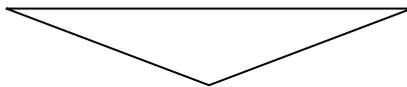
Directeur régional, ODJ*: M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attaché de liaison principal, ODJ: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire d'un montant de 27,1 millions de dollars É.-U. pour le projet de développement Rwanda 106770 "Aide alimentaire à l'appui de l'éducation" (WFP/EB.1/2011/9-A/2).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire proposée pour le projet de développement Rwanda 106770 a pour but de venir en aide à 150 000 bénéficiaires supplémentaires dans le cadre du programme d'alimentation scolaire. Il s'agit plus précisément de financer:
 - 19 546 tonnes de produits alimentaires supplémentaires pour un coût de 10,9 millions de dollars;
 - une augmentation des dépenses connexes: transport extérieur, transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM), autres coûts opérationnels directs (autres COD) et coûts d'appui directs (CAD), pour un montant de 14,4 millions de dollars;
 - une augmentation des coûts d'appui indirects (CAI) pour un montant de 1,8 million dollars.

JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

Résumé des activités existantes au titre du projet

2. Dans le cadre de ce projet de développement, qui a débuté en janvier 2008, le PAM fournit quotidiennement un repas cuisiné composé d'aliments nutritifs aux enfants des écoles primaires situées dans les zones du Rwanda les plus exposées à l'insécurité alimentaire, afin d'améliorer les taux de fréquentation scolaire, d'assiduité et d'achèvement des études. Cette intervention correspond à l'Objectif stratégique 4 du PAM (Réduire la faim chronique et la dénutrition), ainsi qu'à l'objectif du Millénaire pour le développement 2 (Rendre l'enseignement universel).
3. Conformément à l'Objectif stratégique 5 du PAM (Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux), le PAM appuie aussi les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre au point une politique et une stratégie nationales de nutrition à l'école accordant une place prioritaire à l'alimentation scolaire.
4. Parallèlement, le PAM fournit aux écoles d'autres ressources comme des matériaux de construction pour l'entreposage des produits alimentaires et des fourneaux. Les écoles reçoivent aussi des outils et un soutien technique pour l'aménagement de jardins.
5. Suite à l'expansion du système d'enseignement primaire au Rwanda, le projet de développement a fait l'objet d'une première révision budgétaire qui a permis de porter de 290 000 à 350 000 le nombre de bénéficiaires. Les rations de céréales ont été augmentées pour fournir un meilleur apport calorique et l'achat de vaches laitières destinées aux écoles, par l'intermédiaire d'une organisation non gouvernementale (ONG) spécialisée, a permis de renforcer certaines initiatives locales.
6. Dans le cadre d'une initiative pilote intitulée *Vision 2020 Umurenge*¹, le Gouvernement met actuellement en place un programme national d'alimentation scolaire décentralisé qui vise les populations les plus pauvres du pays. Sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation, les communautés fourniront elles-mêmes aux écoles les produits locaux destinés aux repas, assureront leur préparation et prendront en charge la gestion du projet. Le programme national d'alimentation scolaire est censé articuler les activités d'initiative

¹ *Vision 2020 Umurenge* est un programme de développement local intégré conçu pour accélérer l'élimination de la pauvreté, la croissance du secteur rural et le déploiement de la protection sociale.

locale et les fournitures de produits alimentaires organisées par les pouvoirs publics. Malgré l'engagement des autorités rwandaises en faveur de l'alimentation scolaire et leur intention affichée de reprendre à leur compte les activités dans ce domaine, le transfert des responsabilités n'a pas été aussi rapide qu'on le prévoyait initialement, en raison surtout du manque de préparation du Gouvernement et des communautés. On espère que la politique et la stratégie nationales de nutrition à l'école donneront un nouvel élan à ce processus.

Conclusion et recommandations issues de la réévaluation

7. L'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et l'enquête nutritionnelle effectuées en 2009 montrent que 52 pour cent des enfants rwandais de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique/retard de croissance, 15,8 pour cent d'insuffisance pondérale et 4,6 pour cent de malnutrition aiguë/dépérissement². Le long de la crête Congo-Nil, environ 22 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire insuffisante ou limite. Les provinces ouest et sud, en particulier, sont fortement exposées à l'insécurité alimentaire, avec 42 pour cent des ménages ayant une alimentation insuffisante. Parmi les enfants d'âge préscolaire, 42 pour cent environ souffrent d'anémie³. Ces niveaux élevés de malnutrition et d'insécurité alimentaire ont amené à recommander une expansion du programme d'alimentation scolaire et il a été décidé de modifier les rations pour accroître leur valeur nutritive.
8. Le Gouvernement a lui aussi appelé à une expansion du programme d'alimentation scolaire, comme cela avait été recommandé lors du séminaire du Kivu consacré au plan d'action pour le secteur de la santé. Il voit dans ce programme un moyen d'assurer à tous les enfants au moins un repas nutritif par jour. Le projet de développement du PAM se sert d'indicateurs de nutrition pour cibler les écoles, mais son premier objectif est d'améliorer l'accès à l'enseignement.

Finalité de l'augmentation budgétaire

9. La présente augmentation budgétaire permettra au PAM de développer son programme d'alimentation scolaire au Rwanda tout en donnant au Gouvernement et aux communautés les moyens de renforcer leurs propres capacités dans ce domaine à l'échelon local et de reprendre progressivement à leur compte la responsabilité des activités. À la demande des autorités rwandaises, le programme couvrira 200 écoles de plus et le nombre de ses bénéficiaires sera porté de 350 000 à 500 000.
10. À partir de janvier 2011, le repas du déjeuner que le PAM fournit tous les jours aux écoliers sera complété par un petit-déjeuner composé d'un mélange maïs-soja, et la ration d'huile végétale sera augmentée de manière à améliorer la nutrition des enfants. Les deux repas apporteront au minimum 1 053 kilocalories et 34 grammes de protéines par jour à chaque enfant. Ils se composeront principalement d'aliments enrichis et seront préparés avec du sel iodé. Répondre aux besoins nutritionnels des enfants de cette tranche d'âge permet de briser l'engrenage intergénérationnel de la faim en améliorant l'accès à

² Institut national de statistique du Rwanda, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), PAM, World Vision International, 2009. Rwanda, *Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis and Nutrition Survey* (Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et enquête nutritionnelle au Rwanda), juillet 2009.

³ United States for International Development, UNICEF, Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, Banque mondiale. Initiative pour l'enrichissement de la farine, Initiative pour les micronutriments 2009. Investir dans l'avenir. Un appel uni à l'action pour vaincre les carences en vitamines et en minéraux, Rapport mondial 2009. Initiative pour les micronutriments. Ontario.

l'éducation, à l'apprentissage et à la santé. L'intervention est conçue comme un moyen de favoriser le développement physique et intellectuel des enfants moyennant le relèvement des taux de scolarisation, d'assiduité et d'achèvement des études primaires.

| TABLEAU 1: MODIFICATION PROPOSÉE DES RATIONS ALIMENTAIRES QUOTIDIENNES (en gramme, par personne et par jour) | | |
|---|------------------------|------------------------|
| Produit alimentaire | Ration actuelle | Ration modifiée |
| Céréales | 115 | 120 |
| Légumes secs | 30 | 30 |
| Huile végétale | 10 | 15 |
| Mélange maïs-soja | - | 100 |
| Sel | 3 | 3 |
| Total | 158 | 268 |
| Total kcal par jour | 610 | 1 053 |
| % Kcal d'origine protéique | 10,8 | 12,9 |
| % kcal d'origine lipidique | 18,2 | 20,7 |

11. En consultation avec les Ministères de l'éducation, de la santé, et des collectivités locales, du développement communautaire et des affaires sociales, le ciblage géographique a été principalement déterminé sur la base des résultats de l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et de l'enquête nutritionnelle effectuées en 2009. Le groupe cible du PAM se composera ainsi de 500 000 élèves accueillis dans 500 écoles primaires réparties entre 12 districts exposés à l'insécurité alimentaire et à la sécheresse le long de la crête Congo-Nil qui traverse les provinces sud, est et ouest, où les taux de malnutrition chronique dépassent 50 pour cent.
12. En 2011, le PAM nourrira tous les bénéficiaires du groupe cible du début à la fin de l'année scolaire. D'ici à 2012, il est prévu que le Gouvernement et les communautés prendront à leur charge 40 pour cent des distributions de repas scolaires, calculées en nombre de jours, tandis que le PAM se chargera des 60 pour cent restants. En novembre 2010, le Ministre de l'éducation s'est rendu dans la plupart des districts concernés pour annoncer cet arrangement.
13. La politique et la stratégie nationales de nutrition à l'école guideront les interventions dans ce domaine et s'accompagneront d'un plan de transfert des responsabilités en matière d'alimentation scolaire. Le Gouvernement a mis sur pied un groupe de travail dont les membres se sont rendus en Côte d'Ivoire et au Ghana, dans des écoles où des projets d'alimentation scolaire étaient en cours, afin de déterminer quel serait le meilleur modèle pour le Rwanda. Le PAM finance actuellement une unité d'alimentation scolaire au Ministère de l'éducation.
14. Les activités et dispositions suivantes en matière de renforcement des capacités et d'organisation institutionnelle sont envisagées dans le cadre du transfert des responsabilités:
 - Les directeurs de l'éducation au niveau des districts et leurs collègues du Ministère des collectivités locales, du développement communautaire et des affaires sociales seront chargés de l'application du projet en partenariat avec les communautés. Le Gouvernement mettra en place les structures institutionnelles nécessaires, à

l'échelon national et au niveau des districts, pour la coordination et l'exécution des activités; une aide sera apportée aux fonctionnaires des administrations centrales et locales chargés de l'achat, de l'entreposage et du transport des produits alimentaires.

- À partir de 2011, le PAM renforcera ses partenariats avec les ONG et les acteurs de la société civile présents aux côtés des communautés pour les aider à organiser l'alimentation dans les écoles, à surveiller les distributions de produits alimentaires et non alimentaires et à suivre l'évolution des activités, dans la perspective de la mise en place, à terme, d'un programme décentralisé d'alimentation scolaire. Dans chaque nouvelle école couverte par le programme, les représentants des associations parents-enseignants et les responsables de l'établissement bénéficieront de cours de formation sur l'organisation de l'alimentation scolaire, l'importance de l'éducation et de la participation des femmes, la manutention et l'entreposage des denrées, la tenue des comptes, l'établissement de rapports, l'hygiène et l'assainissement. Au niveau de l'administration centrale, dans les districts et à l'échelon local, le personnel du Ministère de l'éducation bénéficiera d'une formation en cours d'emploi dispensée par le PAM et les ONG partenaires, en vue du transfert des responsabilités aux autorités rwandaises.
 - L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF et les ONG fourniront des ressources techniques et financières pour la composante eau, hygiène et assainissement, la production agricole et le jardinage. Fort de l'expérience acquise dans le cadre de son initiative Achats au service du progrès, le PAM apportera aux partenaires du Gouvernement un soutien technique en matière de commercialisation et d'achat des denrées destinées au programme d'alimentation scolaire.
 - Le PAM conseillera les responsables des écoles et les partenaires coopérants en matière de suivi et de notification, en se fondant sur les principes de la gestion axée sur les résultats, et sur les indicateurs issus de sa politique en matière de problématique hommes-femmes.
15. Une évaluation aura lieu en mars 2012 pour faire le point sur la stratégie de transfert des responsabilités et déterminer notamment dans quelle mesure le Gouvernement et les communautés sont aptes et préparés à gérer avec succès un programme d'alimentation scolaire.
16. La présente augmentation budgétaire comprend une modification des coûts de TTEM, qui passent de 130 à 283 dollars par tonne. Cette hausse est due au transport terrestre, dont le coût a fait un bond du fait de l'augmentation des arrivages en provenance d'outre-mer qu'il a fallu ensuite acheminer dans ce pays enclavé, tandis que le prix du carburant et les charges portuaires ont également augmenté.

QUANTITÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES NÉCESSAIRE

17. Le PAM a besoin de 19 546 tonnes supplémentaires de produits alimentaires pour un coût de 10,9 millions de dollars sur deux années (2011–2012), comme indiqué au tableau 2.

**TABLEAU 2 : QUANTITÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES NÉCESSAIRE,
PAR TYPE D'ACTIVITÉ (en tonnes)**

| Activité | Produit alimentaire | Quantité actuelle | Augmentation | Quantité totale révisée |
|-----------------------|---------------------|-------------------|---------------|-------------------------|
| Alimentation scolaire | Céréales | 22 356 | 8 860 | 31 216 |
| | Légumes secs | 6 824 | 2 077 | 8 901 |
| | Huile végétale | 3 064 | 1 201 | 4 265 |
| | Sel | 746 | 208 | 954 |
| | Mélange maïs-soja | - | 7 200 | 7 200 |
| | Autres | 1 140 | - | 1 140 |
| TOTAL | | 34 130 | 19 546 | 53 676 |

ANNEXE I-A

| VENTILATION DES COÛTS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES | | | |
|--|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Produits alimentaires¹ | Quantité (tonnes) | Valeur (dollars É.-U.) | Valeur (dollars É.-U.) |
| Céréales | 8 860 | 3 384 523 | |
| Légumes secs | 2 077 | 1 817 375 | |
| Huiles et matières grasses | 1 201 | 1 579 315 | |
| Aliments composés et mélanges | 7 200 | 4 140 000 | |
| Autres | 208 | 16 640 | |
| Total produits alimentaires | 19 546 | 10 937 853 | |
| Total partiel produits alimentaires et transferts monétaires/bons | | | 10 937 853 |
| Transport extérieur | | | 2 101 760 |
| Transport terrestre, entreposage et manutention | | | 7 364 183 |
| Autres coûts opérationnels directs | | | 1 813 460 |
| Coûts d'appui directs ² (voir annexe I-B) | | | 3 156 165 |
| Total des coûts directs | | | 25 373 421 |
| Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³ | | | 1 776 139 |
| COÛT TOTAL POUR LE PAM | | | 27 149 561 |

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation. Le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

| COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars É.-U.) | |
|--|------------------|
| Dépenses de personnel et frais connexes | |
| Administrateurs recrutés sur le plan international | 822 000 |
| Administrateurs recrutés sur le plan national | 585 642 |
| Agents des services généraux | 656 986 |
| Personnel temporaire | 145 956 |
| Heures supplémentaires | 64 000 |
| Volontaires des Nations Unies | 44 000 |
| Services de conseil | 176 600 |
| Voyages officiels du personnel | 74 700 |
| Total partiel | 2 569 883 |
| Dépenses de fonctionnement | |
| Location de locaux | 7 689 |
| Charges courantes | 419 722 |
| Fournitures de bureau et petit matériel | 26 700 |
| Services de télécommunications et services informatiques | 15 368 |
| Réparation et entretien du matériel | 17 500 |
| Exploitation et entretien des véhicules | 12 536 |
| Aménagement et entretien des bureaux | 16 140 |
| Total partiel | 515 655 |
| Dépenses d'équipement et autres coûts | |
| Leasing de véhicules | 27 000 |
| Sécurité locale | 43 626 |
| Total partiel | 70 626 |
| TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS | 3 156 165 |

| ANNEXE II: CADRE LOGIQUE | | |
|---|---|--|
| Résultats | Indicateurs de performance | Risques et hypothèses |
| <p>Objectif à l'échelon national:</p> <p>Appuyer la politique et la stratégie du Gouvernement en faveur de la scolarisation primaire de tous les enfants à l'horizon 2015</p> | <p>Indicateurs d'impact au niveau national</p> | |
| <p>Effet direct 1 du PNUAD</p> <p>Augmentation durable du taux de scolarisation de tous les enfants, en particulier des filles, des enfants vulnérables et des enfants en situation d'urgence</p> <p>Effet direct 2 du PNUAD</p> <p>Augmentation des taux de poursuite et d'achèvement des études de tous les enfants dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire</p> <p>Effet direct 4 du PNUAD</p> <p>Mise en place d'un système efficace de gestion de l'éducation</p> | <p>Indicateur d'effets directs du PNUAD</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de croissance annuel des effectifs de filles et de garçons inscrits à l'école ➤ % d'enfants ayant terminé le cycle de l'enseignement de base <p>Objectif: 51,7% (Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous, 2006)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ % du budget alloué à l'éducation dans le cadre des dépenses à moyen terme <p>Objectif: 17% du budget (contre 20% dans le cadre de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 25% des dépenses publiques totales alloués à l'éducation (2008) | <p>Appui extérieur et accroissement des dépenses publiques</p> <p>Maintien aux alentours de 45% de la part de l'enseignement primaire dans le budget total de l'éducation (Plan stratégique pour le secteur de l'éducation 2010–2015)</p> <p>Mise en œuvre d'un programme national d'alimentation scolaire touchant 1 million d'enfants à l'horizon 2015</p> |
| <p>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</p> <p>But 2: Relever le niveau de l'éducation, de la nutrition et de la santé de base grâce à une aide alimentaire et nutritionnelle et à des outils destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle</p> | | |
| <p>Effet direct 1:</p> <p>Amélioration de l'accès à l'éducation et valorisation du capital humain dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'assiduité: nombre de jours de présence à l'école des garçons et des filles <p>Objectif: plus de 95% du nombre total de jours d'école</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'abandon: moins de 5% des enfants scolarisés | <p>Situation stable sur le plan de la sécurité</p> <p>Gestion efficace de toute situation de catastrophe</p> <p>Maintien des stratégies et priorités nationales actuelles en matière d'éducation</p> |



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

| Résultats | Indicateurs de performance | Risques et hypothèses |
|--|---|--|
| <p>Produit 1.1</p> <p>Produits alimentaires distribués en quantité suffisante à tous les enfants des écoles bénéficiant de l'aide du PAM</p> <p>Produit 1.2</p> <p>Fourniture aux écoles de produits non alimentaires de qualité et en quantité suffisantes dans le cadre du programme alimentaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de tonnes de produits alimentaires distribuées, en % des prévisions <p>Objectif: 53 676 tonnes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de garçons et de filles recevant des repas scolaires dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM <p>Objectif: 500 000 écoliers</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dépenses consacrées à l'achat de produits non alimentaires, par type de produit, en % des prévisions | <p>Fourniture de ressources suffisantes par les donateurs et les pouvoirs publics</p> |
| <p>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</p> <p>But 2: Élaborer des stratégies de transfert des responsabilités claires pour trouver des solutions aux problèmes de la faim répondant à l'initiative nationale</p> <p>But 3: Renforcer les capacités des pays de formuler, de gérer et d'appliquer des politiques, programmes et outils visant à prévoir et à atténuer la faim</p> | | |
| <p>Effet direct 5.2</p> <p>Maintien du programme de repas scolaires après le retrait du PAM en place</p> <p>Effet direct 5.3</p> <p>Mise en place d'un cadre d'action national pour le programme de repas scolaires</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles participant au programme de repas scolaires national/local ➤ Existence d'une politique nationale d'alimentation scolaire ➤ Existence, au Ministère de l'éducation, d'un plan stratégique et opérationnel doté d'un budget pour l'alimentation scolaire | <p>Poursuite de la croissance économique aux niveaux prévus dans le cadre de la stratégie pour le développement économique et la réduction de la pauvreté, afin de garantir des ressources publiques suffisantes</p> <p>Gestion efficace de toute situation de catastrophe</p> <p>Maintien des stratégies et priorités nationales actuelles en matière d'éducation</p> |
| <p>Produits 5.2.1</p> <p>Stratégie convenue en matière de transfert des responsabilités en place</p> <p>Produit 5.3.1</p> <p>Capacités renforcées et sensibilisation à la gestion de l'alimentation scolaire grâce aux campagnes et aux programmes de formation du PAM</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Stratégie de transfert des responsabilités définie par le PAM et le Gouvernement ➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation en matière de gestion alimentaire (quantités et qualité) et de gestion des programmes d'alimentation scolaire, notamment en ce qui concerne les procédures locales de passation des marchés, par sexe et par catégorie (PAM, personnel national et personnel partenaire) ➤ Objectif: 1 500 personnes | <p>Personnel de contrepartie disponible et prêt à jouer son rôle</p> <p>Soutien et accompagnement suffisants fournis par les autorités</p> <p>Réduction du taux de rotation du personnel dans les écoles et le secteur éducatif</p> <p>Fourniture en temps voulu par le Gouvernement, le PAM et les partenaires de toutes les ressources nécessaires</p> |



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

| | |
|------------|---|
| Autres COD | autres coûts opérationnels directs |
| CAD | coûts d'appui directs |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| CAI | coûts d'appui indirects |
| TTEM | transport terrestre, entreposage et manutention |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| PNUAD | Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |